

Mort de Mazarin (mars 1661). — La glorieuse paix des Pyrénées mit le sceau à la puissance de Mazarin. Le ministre ne devait pas jouir longtemps de son heureuse fortune; immédiatement après son retour à Paris, il se sentit frappé à mort. Il profita des six mois de répit que lui laissa la Providence, pour achever de pourvoir à l'avenir de sa famille, qu'il avait amenée tout entière à la cour. Frères, neveux et nièces, tous furent largement pourvus de titres et de dots se chiffrant par millions. Les largesses faites à sa famille par le cardinal supposent une fortune considérable. En effet, suivant les calculs les plus modérés, Mazarin possédait cinquantedeux millions; en monnaie actuelle, trois cents millions de francs. On peut juger sévèrement cette fortune, surtout quand l'on songe qu'une misère épouvantable dévasta plusieurs provinces à l'époque de la Fronde, que nos troupes souvent manquèrent de pain en mourant pour la France, et que pendant la campagne de Flandre Turenne se voyait réduit, pour solder nos alliés, à faire couper en morceaux sa vaisselle d'argent.

Mazarin fit des legs princiers au roi, à la reine, à Condé, à Turenne. Par une disposition honorable, il laissa huit cent mille écus pour bâtir un collège où seraient élevés les jeunes nobles des quatre provinces réunies à la France en 1648 et en 1659: Alsace, Artois, Roussillon et Piémont (Pignerol). Ce fut le collège des Quatre-Nations, aujourd'hui l'Institut, où se trouve encore sa riche bibliothèque.

Les approches de la mort furent pleines d'angoisse pour le cardinal; il ne pouvait se résoudre à quitter ses trésors, ses livres, ses belles statues; son sommeil était troublé par des cauchemars et interrompu par de terribles soubresauts. Le dernier jour venu, il reprit du courage, reçut publiquement les sacrements, et regarda venir l'heure suprême avec une intrépidité qui parut à plusieurs affectée et mêlée d'orgueil. Il expira le 9 mars 1661.